

**CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION
EN FISCALITÉ - CQFF INC.**

Société privée de formation en fiscalité

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 28 JANVIER 2008

**PRÊTS "IMMIGRANTS INVESTISSEURS" ET LE PROBLÈME DE TAXE SUR LE CAPITAL :
LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC TRANCHE EN FAVEUR DE PRODUITS FRACO...**

Depuis 6 ans déjà, nous suivons avec vous la saga entre Revenu Québec et les sociétés qui ont participé à "l'ancien volet" du programme "immigrants investisseurs" et les cotisations de taxe sur le capital qui en avaient découlé. Dans votre cartable de cours de cette année (page N-4), nous vous avons indiqué que l'affaire Produits Fraco avait été entendu par la Cour d'appel du Québec et que l'on attendait la décision.

Or, bonne nouvelle, la Cour d'appel du Québec vient de trancher en faveur de Produits Fraco, confirmant ainsi la décision favorable rendue à l'origine par la Cour du Québec.

Vous trouverez la décision au complet en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.cqff.com/documents_cqff/produits_fraco.pdf

Que fera Revenu Québec suite à cette cuisante défaite? Voudront-ils loger un appel et ainsi demander à la Cour suprême du Canada d'accepter d'entendre la cause? C'est ce que nous saurons dans les mois à venir... En attendant, levons notre chapeau à Me Alain Ménard du cabinet Caïn Lamarre Casgrain Wells pour sa ténacité et cette belle victoire...

Veuillez imprimer cette page, percer 3 trous et l'insérer par-dessus la page N-5 de votre cartable du cours Mise à jour en fiscalité-2007.

L'équipe du CQFF
Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc.